



Compte rendu Conseil d'Administration du 04 février 2026

Présents

BOMMENEL Alain
DIAS Jorge
GIBERT Daniel
GREGOIRE Martine
GUERRINI Philippe
PANICUCCI Patrick

Invités

L'ANTON Jean Louis
L'ANTON Cathy
LOZET Philippe

Excusés

Gondran Frédéric

Responsable de la buvette

Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2025 a décidé de nommer chaque mois un responsable volontaire pour gérer la buvette.

Un planning est affiché dans la maison Marchal permettant à chacun de s'y inscrire, soit en tant que responsable soit en tant que volontaire.

Le responsable de la buvette est chargé d'effectuer les achats nécessaires, de mettre à disposition dans le boulodrome les boissons et de percevoir les ventes.

A la fin du mois il rend compte au trésorier en présentant les recettes et les charges. Il peut demander au trésorier un fond de caisse de monnaie pour les rendus.

Préparation de l'Assemblée Générale du 07 mars 2026

Convocation à l'AG :

La date limite d'envoi du mail de convocation à l'Assemblée Générale est fixée au 20 février 2026.

Ce mail est adressé à :

-  Tous les adhérents à jour de cotisation,
-  Avec copie à M. Maire, aux correspondantes de la presse locale et à l'élue chargée des associations.

La convocation doit préciser, entre autres :

-  La date et le lieu de l'Assemblée Générale
-  Avoir inclus un « Pouvoir » de vote
-  Préciser que les candidatures au Conseil d'Administration doivent être déclarées par e-mail au président (jd.dias@free.fr) au plus tard une semaine avant l'assemblée générale, soit le 28 février 2026.

Montant de la cotisation 2026

Le montant de la cotisation n'est pas modifié pour l'exercice 2026, soit 20 euros par adhérent.

Site Internet



Amicale des Boulistes Uchaliens

<http://uchaux-petanque.e-monsite.com/>

Le Conseil d'Administration a décidé d'acheter un nom de domaine internet afin de faciliter l'accès au site et surtout de disposer d'une adresse e-mail propre à l'association.

Le prix de l'abonnement au nom de domaine est d'environ 35 euros par an, soit 3 euros par mois.

Tournoi annuel du 30 mai 2026

Le Conseil d'Administration projette de réaliser un tournoi annuel exceptionnel au mois de mai prochain.

Dans ce cadre, un groupe de travail a été nommé pour étudier toutes les possibilités afin de donner à ce tournoi annuel un caractère exceptionnel.

Le groupe de travail est composé de :

-  Patrick PANICUCCI,
-  Daniel GIBERT,
-  Philippe GUERRINI et
-  Jorge DIAS.

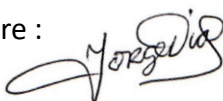
Naturellement il reste ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y investir.

Renouvellement CA

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'assemblée générale une mise des statuts afin de limiter à 10 le nombre maximum des membres du CA

Le président consultera l'ensemble des membres actuels du CA pour :

-  Connaitre la décision des membres **sortants** concernant leur candidature à réélection.
Les membres du CA sortant car élus en 2024 sont : Yvon DALIGAND, Martine GREGOIRE, Patrick PANICUCCI et Philippe GUERRINI
-  S'assurer que les membres **non sortants** restent dans le Conseil d'Administration.
Les membres non sortants sont : Alain BOMMENEL, Jorge DIAS, Daniel GIBERT et Frédéric GONDRAN
-  Ces décisions doivent être connues avant l'Assemblée générale.
-  Le Conseil d'Administration intègre la démission pour raisons personnelles de Frédéric GONDRAN.

Le Président Jorge DIAS	Le Trésorier Alain BOMMENEL	La secrétaire Martine GREGOIRE
Date : 6-fév-2026 Signature : 	Date : Signature :	Date : Signature :